

## Planning de la fin d'année scolaire

### Elèves de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>

- Distribution des bulletins de la 3<sup>ème</sup> période : le mardi 28 juin 2019.
- Rentrée des bulletins : le 3 juin 2019 à l'éducateur.
- Epreuves diagnostiques – CE1D : du 12 juin au 20 juin.

L'horaire des épreuves de fin d'année a été communiqué aux élèves durant cette semaine et devra figurer au journal de classe.

Les élèves pourront quitter l'école à l'issue de l'épreuve pour autant qu'ils en aient l'autorisation. Celle-ci doit figurer au journal de classe (voir talon à coller).

En cas de licenciement au terme de l'examen, la mention de l'heure de sortie, accompagnée du paraphe du professeur, sera portée au journal de classe.

**Les élèves doivent rentrer directement au domicile et ne doivent pas traîner aux abords de l'école.**

Une étude sera assurée tous les jours jusqu'à 16h.

Il n'y aura pas de repas assurés.

- Casiers

Les casiers doivent être vidés pour le **mercredi 20 juin** à 16h00. Ils seront nettoyés pendant les vacances : tout cadenas oublié sera coupé pour l'entretien.

- Matinée sportive : **vendredi 21 juin** pour les 1<sup>e</sup>.
- Délibérations : le **lundi 24 juin** 2019.

Les résultats seront mis sous enveloppe **à l'attention des parents**.

Ces enveloppes peuvent être retirées :

- le lundi 24 juin de 15h00 à 16h00 pour les 2<sup>e</sup>.
- le lundi 24 juin de 18h00 à 19h00 ou le mardi 26 juin de 9h00 à 10h00 pour les 1<sup>e</sup>.

- Journée récréative à Plopsaland : le **mardi 25 juin** pour les 1<sup>e</sup>.

- Rentrée des livres

Le vendredi 21 juin

2A	13h00
2B	13h30
2C	14h00
2D	14h30
2E	15h00
2F	15h30
2G	16h00
2H	16h30
2I	17h00
2J	17h30
2S	18h00

Le lundi 24 juin

1A	8h00
1B	8h30
1C	9h00
1D	9h30
1E	10h00
1F	10h30
1G	11h00
1H	11h30
1I	12h00
1J	12h30

Il vous sera demandé un montant de 15 € pour tout livre manquant.  
Ils

➤ Distribution des bulletins

Les bulletins seront distribués le **mercredi 26 juin** à 11h00 par les professeurs de guidance.

➤ Consultation des bilans

Les parents et élèves peuvent venir consulter les copies des épreuves diagnostiques et des CE1D le **mercredi 26 juin** de 13h30 à 16h30.

Les demandes de photocopies se feront uniquement par écrit via le formulaire ad hoc lors de cette consultation. Ces photocopies seront à retirer le jour-même en cas d'attestation B et C, et du vendredi 28 juin au jeudi 4 juillet pour les autres cas.

Les instructions concernant les travaux de vacances et les examens de passage seront donnés aux élèves concernés le mercredi 26 juin de 13h30 à 16h30.

Dans leur intérêt, la présence des élèves est donc primordiale.

➤ Recours

Introduction de la demande de procédure de conciliation interne le **jeudi 27 juin** de 10h00 à 12h00 à la direction.

➤ Distribution des prix

La distribution des prix pour les classes de 6<sup>e</sup> ainsi que des prix d'excellence pour les autres classes aura lieu le **jeudi 27 juin à 18h00**.

Elle sera suivie d'une réception.

Caroline PISONIER

Préfète des études